

Utilisation de photos de votre enfant par la garderie Municipale

Dans le cadre de nos projets périscolaires, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants debien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom uniquement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous, soussignés
Responsable légaux de l'enfant
Nous autorisons/ Nous n'autorisons pas *
Les garderies municipales à utiliser, dans le cadre des projets des photos de notre enfant prises
au cours des activités périscolaires.
* Barrer la mention inutile
A, le
Signature des représentants légaux :